

**Claude Alimi**  
**Monique Baccelli**  
**Vincente Chastel**  
**Serge Chiapello**  
**Gérard Faïs**  
**Patrice Ferriani**  
**Marie-Christine Oltra-Fenot**  
**Monique Oulès**

**Monsieur Paul Mourier**  
**Préfet du Var**

**Conseillers municipaux de l'ensemble de l'Opposition**  
**Commune de Le Beausset**

Objet : Schéma Départemental de Coopération Intercommunale  
Demandes formulées à Jean-Claude Richard , Maire de Le Beausset

LRAR :

Le Beausset le 3 janvier 2012

Monsieur le Préfet ,

Comme toutes les communes du Var , nous sommes appelés à appartenir à une « couverture intégrale du territoire par des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et la suppression des enclaves et discontinuités ».

Nous avons bien compris que l'objectif est de moderniser l'organisation de l'intercommunalité autour des trois objectifs rappelés par ce schéma.

Si nous comprenons le bien fondé de cette réflexion et le cahier des charges pour apporter une meilleure cohérence territoriale , les moyens utilisés par le Maire de notre commune pour atteindre cet objectif ne répondent pas à la préconisation que vous aviez précisée dans votre courrier du 6 mai 2011 : « *soumettre à l'avis de votre conseil municipal et de m'adresser dans un délai de trois mois au plus tard la délibération de cette assemblée* ».

Notre maire Jean-Claude Richard a préféré « *faire statuer les élus à partir d'une motion qui s'appuie sur les travaux réalisés par un cabinet d'études* ».

Si au niveau de la réflexion , c'est un bon exercice , in fine les beaussétans ne connaissent toujours pas la position de notre commune sur l'option à retenir.

Suite à une pré-information désignée comme « un *document de travail* » publiée dans Var Matin qui nous laisse entendre que notre commune rejoindrait TPM , nous avons demandé à notre maire de réagir lors du dernier conseil municipal du 26 décembre dans le cadre de deux questions écrites.

Jean-Claude Richard a alors annoncé qu'il organiserait « *une consultation citoyenne* » dans la deuxième quinzaine de janvier.

Si nous savons qu'il faut cultiver la différence , notre commune se distingue par « sa double spécificité ».

- Pas de vote du conseil municipal pour donner un avis clair à vos services en juillet dernier sur notre intégration à TPM ou le maintien dans la CSSB.
- Faire voter dans la précipitation ( apparemment le 15 janvier ) , les citoyens sur un sujet aussi lourd impactant de manière forte leur quotidien pour de nombreuses années.

**Si la consultation citoyenne est un outil essentiel dans notre démocratie , chaque citoyen responsable ne peut comprendre d'être sollicité directement sans qu'auparavant les personnes élues par leur soin ne se soient pas déclarées officiellement par un vote clair en conseil municipal .**

**Aussi nous vous informons que tous les conseillers municipaux de l'Opposition qui représentent près de 58% des suffrages exprimés lors de la dernière élection municipale , demandent ce jour à notre maire de convoquer dans les meilleurs délais un conseil municipal avec un vote à bulletin secret.**

**Par la même demande nous sollicitons plus de délai ( raisonnable ) pour organiser cette consultation citoyenne et de faire participer l'ensemble des élus à l'élaboration des documents nécessaires au choix des citoyens.**

Cette démarche républicaine nous semble plus logique voire incontournable.

Nous avons bien lu votre note du 6 mai 2011 et nous savons que cet avis ne peut être que consultatif et qu'en raison du processus choisi par notre maire , cette demande intervient après le 31 décembre .

Mais nous savons aussi que notre Premier Ministre François Fillon et Mr Philippe Richet , Ministre des Collectivités Territoriales ont décidé de repousser l'échéance du 31 décembre , chaque fois que le dossier méritait une réflexion plus grande et c'est bien notre cas.

Nous sommes rassurés de ne pas être pressés par vos services car nous connaissons votre position , encore confirmée dans une déclaration faite à Var Matin le lundi 2 janvier : « *Je verrai dès les premières semaines de l'année si*

*un consensus peut être trouvé ou s'il faut plus de temps. Je ne veux pas aboutir à une intercommunalité au rabais . Je prendrai tout le temps nécessaire pour arriver à une intercommunalité de projets avec de vraies solidarités pouvant se mettre en place ».*

Comme vous , nous partageons le souci majeur de cette nouvelle cohérence territoriale tant attendue depuis ....trente ans .

Nous tenions , en toute sérénité et transparence ,vous informer de cette démarche . Cette décision vaut bien un délai de réflexion plus grand comme vous l'évoquez.

Nous restons bien sûr à votre écoute.

Nous vous prions , Monsieur le Préfet , de croire en l'expression de nos sentiments les plus respectueux .

Claude Alimi

Monique Baccelli

Vincente Chastel

Serge Chiapello

Gérard Faïs

Patrice Ferriani

Marie-Christine Oltra-Fenot

Monique Oulès

Copie : lettre adressée ce jour à monsieur le Maire et aux membres du conseil municipal.